

Fixation des contingents de Congés pour Recherche ou Conversion Thématique (CRCT), de Congés pour Projet Pédagogique (CPP) et d'aménagements de service pour l'année universitaire 2025/2026

Le conseil d'administration

Vu le Code de l'éducation,
Vu le Code de la recherche, et notamment son article L421-4 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences modifié ;
Vu le décret n°2000-552 du 16 juin 2000 relatif aux aménagements de service accordés à certains personnels enseignant dans les établissements d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
Vu les statuts modifiés de l'Université Bretagne Sud ;
Vu la délibération n°2024-092 du Conseil d'administration de l'Université Bretagne Sud en date du 10 septembre 2024 approuvant le débat d'orientation budgétaire 2025 ;

Le débat d'orientation budgétaire 2025, approuvé par le conseil d'administration de l'UBS en date du 10 septembre 2024, a posé le contexte d'élaboration du budget 2025 sur le plan financier et sur le plan des ressources humaines, ainsi que les grandes orientations politiques.

Après en avoir délibéré,

Approuve, à l'unanimité des suffrages exprimés, la fixation des contingents de Congés pour Recherche ou Conversion Thématique (CRCT), de Congés pour Projet Pédagogique (CPP) et d'aménagements de service pour l'année universitaire 2025/2026, comme suit :

- 8 semestres (6 semestres UBS + 2 semestres SHS) de Congés pour Recherche ou Conversion Thématique (CRCT) pour les enseignants-chercheurs au titre des phases nationale et locale ;
- 1 Congé pour Projet Pédagogique (CPP) pour les enseignants-chercheurs et enseignants titulaires du 2nd degré au titre de la phase locale (1 CPP durant 6 mois) ;
- 2 semestres (2 * 192h) d'aménagement de service pour les enseignants du 2nd degré souhaitant préparer une thèse ou après obtention de leur thèse.

Documents en annexe :

- Néant

Décompte des votes :	Suffrages exprimés :	23
Membres en exercice :	Pour :	23
Membres présents :	Contre :	0
Membres représentés :	Abstentions :	1

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT
Par délégation, Michel GENTRIC

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 26 novembre 2024

